



La clé de secours

MAISON
HALTE
SECOURS



Numéro 1

Décembre 2008



Mot de la présidente

C'est avec fierté que je me joins à l'équipe afin de vous présenter le premier numéro de notre journal. Participer à la cause des femmes me permet de constater quotidiennement que chacune, telle une œuvre d'art unique, possède toutes les qualités nécessaires à son plein épanouissement.

Lorsque quelque violence fait ombre à l'une d'entre nous, il faut se soutenir comme, de génération en génération, nous avons supporté si habilement l'ensemble de l'œuvre humaine.

En cette période de réjouissance, je souhaite donc à toutes la santé, il va sans dire, mais aussi cette paix qui permet à chaque être de développer son potentiel et de se reconnaître dans toute sa majesté!

Lisa Paradis

Quoi de neuf

Un nouvel outil intitulé « Document de dépistage systématique et intervention précoce en matière de violence conjugale et familiale » vient de voir le jour. À ce document est associée une formation gratuite d'une journée s'adressant aux intervenants et professionnels susceptibles de rencontrer des familles aux prises avec la problématique de la violence conjugale. Si cette formation vous intéresse et que vous voulez bénéficier de notre expertise, n'hésitez pas à communiquer avec nous!

La Maison Halte Secours est une ressource d'aide et d'hébergement qui offre :

- Accueil et hébergement dans une ambiance familiale
- Protection contre le conjoint
- Informations et références
- Support et accompagnement
- Intervention auprès des femmes et des enfants
- Consultation externe
- Suivi post-hébergement
- Écoute téléphonique
- Intervention de groupe
- Activités de prévention et de sensibilisation



La violence conjugale se retrouve dans toutes les couches de la société, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, de la scolarité et du niveau socio-économique



Notre organisme existe depuis 1983, Toutefois c'est en 1984 que les services d'hébergement ont débuté. Pour fêter notre 25^e anniversaire, des activités seront organisées de janvier à juin prochain. Surveillez la publicité à cet effet.

La MAISON HALTE SECOURS c'est quoi...et pour qui ?

C'est quoi...?

La Maison Halte Secours est une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale ou vivant des difficultés. Notre maison offre les services d'une intervenante qualifiée 24hres/24, 7jours/7, laquelle assure un suivi et de l'accompagnement dans toutes les démarches.

La maison a comme objectif d'éliminer la violence conjugale et ses conséquences sur la famille. Notre approche favorise l'autonomie et la reprise de pouvoir sur sa vie.

La maison offre de l'aide et de l'hébergement aux femmes et à leurs enfants dans un lieu sécuritaire, accueillant, confidentiel, sans égard à l'ethnie, à la religion et aux croyances. L'hébergement se fait dans un milieu de vie communautaire. De plus, les lieux physiques sont adaptés pour les personnes à mobilité restreinte.

Dans le respect et l'intimité, chaque femme a sa propre chambre ou encore peut la partager avec ses enfants, dont elle a la responsabilité.

Les femmes sont encouragées à participer aux tâches quotidiennes selon leurs disponibilités, aptitudes et intérêts.

Les hébergées disposent du temps nécessaire pour reprendre contact avec elles-mêmes, évaluer leurs besoins et prendre des décisions éclairées.

Toutes les femmes sont considérées sur un pied d'égalité et respectées dans leurs décisions, sans aucun jugement.

Si la situation ne requiert pas d'hébergement, une intervenante externe est là pour répondre aux besoins, soit par consultation face à face ou téléphonique.

De par l'ampleur des conséquences de la violence chez les enfants, une intervenante jeunesse est disponible à temps plein pour répondre aux demandes de consultations, tant au niveau de l'hébergement que des services externes.

Et pour qui...?

Pour toutes les femmes victimes de violence conjugale.

Pour les femmes en réflexion et en questionnement, qui souhaitent obtenir de l'information ou des références.

Pour les mamans qui ont à cœur d'aider leurs enfants à surmonter les conséquences de la violence.

Pour les mamans qui s'inquiètent des comportements violents de leur enfant.

Pour les proches inquiets qui désirent obtenir de l'information et du support.

Pour celles qui souhaitent utiliser nos services sans venir en hébergement.

Nos services sont gratuits pour toutes les femmes et enfants, hébergés ou non.

**RIEN n'excuse
la VIOLENCE
faite aux FEMMES**

Questionnaire

Votre conjoint vous contrôle sans cesse?
Il vous déprécie, vous humilie et vous injure?
Il vous empêche de fréquenter votre famille, vos amies?
Il vous harcèle sexuellement?
Il menace de vous battre si vous demandez de l'aide?
Il vous bouscule ou vous frappe?
Il vous lance des objets?
Vous avez peur pour votre sécurité et celle de vos enfants?
Si vous répondez oui à une ou plusieurs de ces questions, vous êtes peut-être victime de violence conjugale

HISTORIQUE

1874	Abrogation aux États-Unis de la loi datant de 1824 qui permettait à un mari de se servir d'un fouet ou d'un bâton pour corriger sa femme
1929	Au Canada, c'est cette année que la femme acquit le statut juridique de personne, puisqu'avant elle était considérée comme la propriété de son père ou son mari
1960	Jusqu'au début des années 1960 au Québec, les femmes devaient obéissance en vertu de l'autorité maritale
1968	Adoption par le gouvernement canadien de la Loi sur le divorce, qui considère la cruauté physique et mentale comme un motif de divorce
1975	Ouverture des deux premières maisons d'hébergement du Québec
1977	La notion d'autorité parentale remplace celle de puissance paternelle, qui disparaît du code civil. Avant cette date, la signature de la mère n'était pas requise juridiquement pour toutes les décisions relatives aux enfants.
1981	Entrée en vigueur de la loi 89, établissant l'égalité juridique des conjoints au sein du mariage
1983	Avant cette date, le viol entre conjoints n'existait pas aux termes de la loi au Canada. Le « devoir conjugal » faisait partie des « services » qu'un homme pouvait attendre du mariage!
1983	À Dolbeau, début du projet pour venir en aide aux femmes victimes de violence conjugale (40 heures/semaine)
1984	Ouverture officielle du service d'hébergement 24hres/7jours de la Maison Halte Secours
1986	Victoire juridique du Regroupement des maisons d'hébergement et de l'ensemble des femmes, soit la judiciarisation des infractions commises dans le cadre d'une relation conjugale. Pour la première fois au Québec, la violence conjugale était considérée comme une infraction qui recevrait le même traitement que toute autre infraction.
1996	Rénovations majeures à la Maison Halte Secours suite à une campagne de financement, afin d'obtenir des locaux plus sécuritaires pour les femmes et le personnel
2000	Marche mondiale visant l'élimination de la pauvreté et de la violence envers les femmes (initiative québécoise, participation de 164 pays)
2006	Travaux à la Maison Halte Secours pour la mise aux normes du bâtiment et accès aux femmes handicapées

Visitez le site de
notre Regroupement
Provincial au
www.maisons-femmes.qc.ca

MAISON HALTE SECOURS
Dolbeau-Mistassini
Téléphone 418-276-3965 Télécopieur 418-276-4459
Courriel : haltsecours@bellnet.ca